

Mode d'emploi

Numéro d'homologation fédéral: W 6947

OSIRIS®

Fongicide

Substances actives: 37,5 g/l d'époxiconazole (% en poids: 3,7)
 27,5 g/l de metconazole (% en poids: 2,7)

Mode d'action (groupe FRAC): époxiconazole: 3 (G1)
 metconazole: 3 (G1)

Formule: EC (Concentré d'émulsion)

Taille du conditionnement: 5 litres

Fongicide présentant une action préventive, curative et durable contre les maladies de la tige, du feuillage et de l'épi dans le blé, l'orge, le seigle et le triticales

APPLICATION

Mode d'action

La combinaison des deux substances actives permet de lutter de manière sûre et durable contre des maladies fongiques affectant le blé, l'orge, le seigle et le triticales.

L'époxiconazole et le metconazole migrent et se diffusent rapidement dans la plante via la sève de manière acropétale.

Du fait de sa formule favorisant fortement l'étalement, il est possible d'obtenir une excellente imprégnation de toutes les surfaces de la plante, et d'offrir ainsi un degré d'action particulier contre les brûlures de l'épi.

Spectre d'action

Osiris agit de manière toute autant curative que préventive et déploie une action durable de grande qualité.

| | |
|----------------------------------|---|
| <u>Dans le blé contre:</u> | Septoriose (<i>Septoria tritici</i>) Rouille brune (<i>Puccinia recondita</i>) Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) Helminthosporiose du blé (<i>Drechslera tritici-repentis</i>) Espèces de Fusarium (infestation de l'épi) pour la réduction du développement de mycotoxines |
| <u>Dans l'orge contre:</u> | Tache réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Rhynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Rouille naine (<i>Puccinia hordei</i>) Ramulariose (<i>Ramularia collo-cygni</i>) Taches foliaires non parasitaires |
| <u>Dans le seigle contre:</u> | Rhynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Rouille brune (<i>Puccinia recondita</i>) |
| <u>Dans le triticale contre:</u> | Septorioses (<i>Septoria sp.</i>) Rouille brune (<i>Puccinia recondita</i>) Espèces de Fusarium (infestation de l'épi) pour la réduction du développement de mycotoxines |

Pour un grand nombre de fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongiques résistantes aux substances actives. Dans des conditions particulièrement défavorables, une modification de l'efficacité du produit ne saurait, par conséquent, être exclue. La dose d'application recommandée par BASF doit impérativement être respectée.

Tolérance des plantes cultivées

Lorsqu'il est utilisé dans le respect de la dose d'application recommandée, Osiris est bien toléré par toutes les céréales.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Blé (BBCH 31/37 – 61)

contre la septoriose (Septoria tritici et S. nodorum), la rouille brune (Puccinia recondita), la rouille jaune (Puccinia striiformis), helminthosporiose du blé (Drechslera tritici-repentis)

Dosage: 2,5 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Pour le blé, la première application en vue du contrôle des maladies susmentionnées s'effectue au printemps, au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. En cas de nouvelle contamination, une 2^{ème} pulvérisation peut être nécessaire avec un autre produit, dans la mesure où seul un traitement par culture est autorisé avec Osiris. Osiris est à utiliser en premier lieu si un traitement des épis contre des brûlures de l'épi est nécessaire sur votre site. Pour le contrôle des maladies du feuillage, il est alors possible, dans ce cas, d'utiliser Capalo et Adexar. Veuillez également vous conformer à nos recommandations générales relatives au contrôle des maladies dans les céréales.

Blé et triticales (BBCH 55 - 69)

contre les espèces de Fusarium pour la réduction du développement de mycotoxines

Dosage: 2,5 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

En cas de risque d'infestation, l'application s'effectue de BBCH 55 jusqu'à la fin de la floraison (BBCH 69).

L'application s'effectue essentiellement aux fins de la réduction de la contamination par mycotoxines en luttant contre les brûlures de l'épi sur les céréales dans les parcelles exposées au risque d'infestation du fait du caractère défavorable de la culture précédente, du travail du sol, du choix des variétés et des intempéries. Par ailleurs, l'application tardive d'Osiris complète la stratégie de traitement, notamment contre les rouilles et les septorioses.

Orge (BBCH 31 – 51)

contre la rouille naine (*Puccinia hordei*), la tache réticulée (*Pyrenophora teres*), la ramulariose (*Ramularia collo-cygni*), les taches foliaires non parasitaires (PLS) et la septoriose (*Rhynchosporium secalis*)

Dosage: 2,5 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Pour l'orge, la première application s'effectue au printemps, au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. En cas de nouvelle contamination, une 2^{ème} pulvérisation peut être nécessaire avec un autre produit, dans la mesure où seul un traitement par culture est autorisé avec Osiris.

Seigle (BBCH 37 – 61)

contre la septoriose (*Rhynchosporium secalis*) et la rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dosage: 2,5 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Pour le seigle, la première application s'effectue au printemps, au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. En cas de nouvelle contamination, une 2^{ème} pulvérisation peut être nécessaire avec un autre produit, dans la mesure où seul un traitement par culture est autorisé avec Osiris.

Triticale (BBCH 37 – 61)

contre les espèces de septoriose (*Septoria spp.*) et la rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dosage: 2,5 l/ha

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Pour le triticale, la première application s'effectue au printemps, au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes. En cas de nouvelle contamination, une 2^{ème} pulvérisation peut être nécessaire avec un autre produit, dans la mesure où seul un traitement par culture est autorisé avec Osiris.

Osiris permet également de lutter efficacement contre la rouille jaune apparaissant sur le triticale.

APPLICATIONS AUTORISEES

| Culture | Agent pathogène / action | Instructions de dosage | Charges |
|------------------|---|--|---------|
| Blé | fusarioses de l'épi | Dose d'application: 2.5 l/ha Application: stade 55-69 (BBCH) | 1, 2 |
| | Rouille jaune | Dose d'application: 2.5 l/ha Application: stade 31-61 (BBCH) | 1, 2 |
| | Rouille brune, Helminthosporiose des céréales (DTR), Septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum) | Dose d'application: 2.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH) | 1, 2 |
| Orge | Helminthosporiose de l'orge, Rhynchosporiose, Grillures (PLS+RCC), Rouille naine de l'orge | Dose d'application: 2.5 l/ha Application: stade 31-51 (BBCH) | 1, 2 |
| Seigle d'automne | Rouille brune, Rhynchosporiose | Dose d'application: 2.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH) | 1, 2 |
| Triticale | fusarioses de l'épi | Dose d'application: 2.5 l/ha Application: stade 55-69 (BBCH) | 1, 2 |
| | Rouille brune, Septorioses foliaires | Dose d'application: 2.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH) | 1, 2 |

Consignes d'autorisation et remarques:

1. Maximum de 1 traitement par culture.
2. Porter des gants de protection et un vêtement de protection lors de la préparation et de l'application de la bouillie de pulvérisation. Des dispositifs de protection techniques (cabine de tracteur fermée, p. ex.) peuvent, pendant l'application, remplacer les équipements de protection individuelle prescrits lorsqu'il est garanti qu'ils offrent une protection comparable ou supérieure.

TECHNIQUE D'APPLICATION

I. Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais préparer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1:10 et les appliquer sur la surface traitée.

Le nettoyage doit être effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), la cuve de pulvérisation doit être remplie de manière telle que le liquide de pulvérisation préparé puisse être entièrement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Préparation de la bouillie de pulvérisation

1. Remplir la cuve d'eau au 2/3.
2. Agiter Osiris avant emploi et ajouter le produit pendant que l'agitateur est en marche.
3. Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
4. Remplir la cuve avec de l'eau.

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et des chaussures fermées lors de la préparation de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

03.04.2019

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Volume d'eau: 200 à 400 l/ha

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Osiris est miscible avec des herbicides (Basagran® SG ou Biathlon®4D, p. ex.), avec des insecticides (Fastac® Perles, p. ex.), avec des régulateurs de croissance (Medax® Top, p. ex.) ainsi qu'avec des engrais foliaires de marques de qualité.

Pour les mélanges avec des régulateurs de croissance contenant de l'éthéphon, il est impératif de se conformer au mode d'emploi de ces produits: ceux-ci doivent toujours être ajoutés en dernier au liquide de pulvérisation !

L'ajout d'une solution à base d'ammonium de nitrate et d'urée (ANU) ou d'urée est possible. En cas de températures élevées et de faible humidité de l'air, l'utilisation de plus de 20 l ou kg de produit/ha peut provoquer des dégâts.

Pour les mélanges en cuve avec de l'urée, ceux-ci doivent tout d'abord être complètement dissous. Ce n'est qu'après qu'Osiris et d'autres partenaires de mélange peuvent être ajoutés conformément à ce qui est décrit.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve n'étant pas recommandés par nos soins.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.




Conseils pour le stockage

Les produits phytosanitaires doivent toujours être conservés dans un entrepôt sec et à l'abri du gel. En particulier pour le stockage de bidons entamés, il convient de veiller à ce que les récipients soient bien refermés après le prélèvement du produit.

Conseils de sécurité pour la manipulation

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Symboles et indications de dangers:

| | | | |
|-----------------------|---|--|---|
| Marquage abrégé | GHS07 | GHS08 | GHS09 |
| Symbole |  |  |  |
| Indication de dangers | Attention danger | Nuisible à la santé | Danger pour le milieu aquatique |

Mot-clé: Danger

Signalisations de danger:

| | |
|---------|--|
| EUH 401 | Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer |
| H360Df | Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseil de Prudence:

| | |
|------|--|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| SP 1 | Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] |

Conseil de Prudence (Prévention):

| | |
|------|---|
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité. |
|------|---|

- P261 Eviter de respirer le brouillard.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants/des vêtements de protection.

Conseil de Prudence (Intervention):

- P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P308 + P311 En CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P333 + P311 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Stockage):

- P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

- P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Service d'urgence en cas d'intoxications:

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Pour information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.) le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination dans leur emballage d'origine auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALE / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages découlant d'un stockage et d'une application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce

03.04.2019

qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF